

# PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT AU GABON, PHASE 1 (PASIG-1) AVIS DE RECRUTEMENT

## I. Informations sur le poste

**Titres : Chef de Projet et adjoint au Chef de projets** (postes ouverts aux hommes et femmes de nationalité gabonaise)  
**Département :** Ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat  
**Superviseur :** Secrétaire Général

**Type de contrat : CDD de droit public**  
**Durée du contrat :** durée du projet avec période d'essai de trois mois renouvelables une fois.  
**Âge :** 37 ans au minimum.

## II. Introduction et présentation du PASIG

Le Gouvernement Gabonais se propose de financer avec l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD) et du Fonds « Africa Growing Together Fund » (AGTF) un Programme d'Appui au Secteur des Infrastructures de transport au Gabon (PASIG).

Le Programme d'appui au secteur des infrastructures de transport au Gabon complète les interventions de la Banque Africaine de Développement sur le corridor Libreville-Brazzaville. Le programme induira, également, un relèvement appréciable du taux d'équipement en voiries urbaines revêtues et l'amélioration de la mobilité urbaine dans le Grand Libreville (Communes de Libreville, d'Owendo et d'Akanda).

Le programme comprend deux (2) phases :

- la première phase consiste en la réalisation des études techniques de projets d'aménagement des routes nationales et des voiries urbaines ;
- la deuxième phase concernera l'exécution des travaux pour les projets étudiés lors de la première phase.

En vue de la mise en vigueur des prêts ainsi du premier décaissement des prêts (BAD et AGTF) et des autres engagements dont ce financement est assorti, il est préalablement mis en place une Cellule d'Exécution du Projet (CEP) dont les experts-clés à y affecter auront des qualifications et expériences jugées acceptables par la Banque. Il s'agit notamment de : un Chef de Projet et un Adjoint au Chef de Projet.

A ce titre, le Gabon envisage-t-il de procéder au recrutement de ces deux experts.

## III. Responsabilité du Chef de Projet

Le Chef de Projet en charge de la préparation, du suivi, de la conduite des activités du programme d'appui au secteur des infrastructures de transport au Gabon, phase 1 (PASIG-1), assurera la coordination d'une équipe d'experts.

Le Chef de Projet travaillera sous la supervision du Secrétaire Général (SG) en charge des Infrastructures et devra assurer la planification, l'exécution technique et le suivi des activités. Pour la conduite de sa mission, le Chef de Projet travaillera en étroite collaboration avec les différents services et directions rattachés au Secrétariat Général du Ministère chargé des Infrastructures, sous l'autorité du Secrétaire Général.

Pour cela, le Chef de Projet assiste le SG dans les tâches d'élaboration des dossiers techniques, de préparation des demandes de propositions de service de consultants, des appels d'offres (DPs, et DAOs selon manuel) et de leur dépeuplement, d'organisation des commissions d'attribution des marchés, d'évaluation des marchés, contribue à la rédaction des rapports d'activités.

Concrètement, il s'agit de :

### 1. Au niveau de l'élaboration des dossiers techniques :

- il identifie avec le maître d'ouvrage et les bénéficiaires, les sites concernés par les sous-projets ;
- Procède au processus de recrutement des maîtres d'œuvre (DPs, Évaluation des DPs et contractualisation) ;
- il contrôle l'exécution des prestations des maîtres d'œuvre pour l'élaboration des dossiers techniques ;
- il vérifie exhaustivement les dossiers techniques établis par les maîtres d'œuvre en vue de procéder au lancement d'appels d'offres ;
- il s'assure de la conformité de ces dossiers avec les pièces énumérées dans le manuel d'exécution du projet et que les dossiers sont établis selon les règles de l'art ;
- il veille et certifie les notes d'honoraires des maîtres d'œuvre pour les études des dossiers techniques.

### 2. Au niveau des demandes de propositions (DPs) et appels d'offres et dépeuplement :

- il élabore les termes de référence et les spécifications techniques qui serviront à alimenter les avis de sollicitation à manifestation d'intérêt, les demandes de propositions et les dossiers d'appel d'offres ;
- il participe aux séances d'ouverture des plis en séance publique.

### 3. Au niveau des Commissions d'analyse et Commissions des Marchés

- il initie les invitations des membres de commission des marchés et des commissions d'évaluation des offres ;
- il assiste le service de passation de marché à la rédaction des rapports d'évaluation des offres ;
- il initie les lettres de notification d'attribution de marchés.

### 4. Au niveau du suivi-évaluation des marchés :

- il organise, en relation avec les maîtres d'œuvre concernés, le démarrage des travaux, en se rendant sur les sites du sous-projet et en identifiant le domicile de l'entreprise et du maître d'œuvre ;
- il supervise le maître d'œuvre afin de contrôler la bonne exécution des obligations contractuelles de celui-ci ;
- il vérifie les décomptes des entreprises et les situations des travaux annexées ;
- il participe aux réunions mensuelles de chantier ;
- il vérifie les notes d'honoraires des maîtres d'œuvre pour le contrôle des travaux ;
- il certifie l'effectivité des travaux.

### 5. Au niveau de la réception des travaux :

- il organise la réception provisoire puis la réception définitive des travaux.

### 6. Au niveau des rapports d'activités, comme ailleurs, il transmet à la fin de chaque mois, au SG, chargé de l'élaboration du rapport d'activités, les tableaux comportant les informations ci-après :

- Sous-projets ayant fait l'objet d'un appel d'offres au cours de la période ;
- Marchés attribués au cours de la période ;
- Récapitulatif des marchés par entreprise et décaissements par catégories de travaux ;
- Contrats de maître d'œuvres signés au cours de la période (Hommes et Femmes/Jour) ;
- Performance au cours de la période ;

- État d'avancement des projets ;
- il contribuera à la préparation avec les autres services concernés les rapports spécifiques ci-après :
  - fiches ou tableaux de suivi mensuel des activités du projet ;
  - rapports de Suivi Financier (RSF) qui permettent de décrire l'avancement technique et financier du projet ;
  - des rapports d'évaluation semestrielle et annuelle de la mise en œuvre de l'ensemble des activités prévues au titre du Projet ;

### 7. Il accomplira toute autre tâche lui assignée par le SG notamment :

- Le suivi et l'actualisation des propositions d'un planning d'exécution des sous-projets ;
- Le suivi des séances de formation dans le cadre du renforcement des capacités des agents affectés au Projet ;
- La contribution à l'évaluation des indicateurs de performances.

### 8. Critères de performance du Chef de Projet

Les performances du Chef de Projet seront évaluées suivant les principaux critères ci-après :

- la qualité d'exécution du Projet suivant les méthodes administratives, financières, techniques et environnementales appropriées ;
- la qualité des rapports produits ;
- le respect des dispositions des manuels d'exécution approuvés par la Banque dans le cadre du Projet ;
- la capacité d'anticipation ;
- la qualité de l'archivage des informations et autres documents techniques, et leur accessibilité.

### 9. Profil du Chef de Projet

La mission nécessite le recrutement d'un expert ayant un diplôme d'études supérieures en ingénierie génie civil / Architecture ou équivalent avec des références suivantes :

- Une bonne connaissance des procédures de mise en œuvre des projets financés par la Banque Africaine de Développement ou tous autres bailleurs serait un atout.
- Excellente qualité rédactionnelle, de communication et de présentation.

## IV. Compétences

Pour l'accomplissement de sa mission, le Chef de Projet devra posséder les compétences suivantes :

- Avoir de très bonnes dispositions d'encadrement ;
- Posséder un bon sens des relations humaines ;
- Avoir de très bonnes dispositions pour le travail en équipe et être capable de travailler sous pression ;
- Faire preuve de dynamisme, de compétence et d'indépendance d'esprit ;
- Disposer d'une capacité d'écoute et être capable de bien communiquer ses idées ;
- Maîtriser les outils informatiques et les logiciels de la suite Office Microsoft ;
- Avoir une connaissance des procédures de marchés publics ;
- Avoir une bonne maîtrise en matière de suivi technico-financier des contrats ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement institutionnel ;
- Avoir des connaissances en géotechnique routière ;
- Être disponible et volontaire ;
- Avoir une bonne probité morale.

## V. Qualifications

Education :	Diplôme d'Ingénieur en Génie Civil (BAC+5) ou équivalent, obtenu dans une Grande Ecole ou Université, reconnu par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) pour les pays africains.
Expérience :	Avoir un minimum de 10 ans d'expérience dans le domaine concerné, dont au moins trois (3) à un poste de supervision dans un organisme de financement et/ou de gestion des travaux d'infrastructures routières, notamment dans le suivi, la planification, la supervision, la conduite d'opérations de travaux de construction d'infrastructures ou équipements collectifs
Langues :	Parfaite maîtrise du français exigée ; L'anglais serait un atout.

## VI. Durée de la mission

La mission du Chef de Projet couvrira une période correspondant à la durée de la préparation du projet PASIG, phase 1.

## VII. Dossier de candidature

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae détaillé ;
- Acte de naissance légalisé ou jugement supplétif ;
- Casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Certificat médical datant de moins de 3 mois ;
- Photocopies légalisées des diplômes ;
- Deux photos d'identité.

## VIII. Procédure de sélection

- Analyse des dossiers par un cabinet indépendant
- Entretien individuel
- La sélection de l'Adjoint au Chef de Projet obéit aux mêmes critères que ceux concernant le Chef de Projet.

Les candidatures doivent être adressées à Monsieur Léon Armel BOUNDA BALONZI, Ministre des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat (BP 49 Libreville), sous pli fermé au plus tard le 14 février 2020 à 15h30 mn à l'immeuble abritant les services du Ministère, 414, Avenue du Colonel Parant avec la mention « Poste de Chef de Projet PASIG-1 ».

**N.B :** l'adjoint au Chef de Projet qui assiste et seconde le Chef de Projet est recruté dans les mêmes formes et conditions que le Chef de Projet.